

S – I – 4. Exemple de feuille d'indemnités de culte (juillet 2008)

Association cultuelle :

« Raison sociale (Nom) »

« adresse »

Déclaration préfecture : N°

N° collectivité : N° d'affiliation CAVIMAC

N° SIRET : (non nécessaire)

Code APE : 94.91Z (non nécessaire)

Indemnités de culte

Mois : juillet 2008

Nom et prénom :
 Fonction : Pasteur (Ministre du culte)
 Adresse :
 N° de sécurité sociale :
 Date d'entrée dans l'association cultuelle :

Libellé	Base	% assuré	Montant assuré	% collectivité	Montant collectivité
Rémunération de base			1 649,28		
Avantage en nature			137,10		
Rémunération « soumise à cotisations »			1 786,38		
Cotisation maladie CAVIMAC et contribution solidarité pour l'autonomie	1 321,00	0,75	-9,91	13,10	-173,05
Assurance vieillesse CAVIMAC	1 321,00	6,75	-89,17	9,90	-130,78
Retraite complémentaire et AGFF	1 321,00	3,80	-50,20	5,70	-75,30
Total des cotisations			-149,28		-379,13
Rémunération nette			1 637,10		
Avantage en nature			-137,10		
NET A PAYER			1 500,00		
Rémunération imposable			1 637,10		

Cotisations S.S. versées à: CAVIMAC 119, rue du Président Wilson 92309 Levallois-Perret Cedex
 Caisse des Ministres des Cultes & Membres des Congrégations et Collectivités Religieuses
 Dans votre intérêt, conservez ce bulletin sans limitation de durée

Remarques :

- La feuille est calculée « à l'envers » : 1 649,28 euros = 1 500 (NET A PAYER) + 149,28 (Charges « fixes » de l'assuré)
- Nous avons supposé que le ministre du culte bénéficiait d'un avantage en nature logement (Voyez la partie S – III – 3).